



Défilé Cosplay

Extrait du règlement

Le défilé cosplay est programmé le dimanche 25 octobre 2015, dans l'après-midi.

Les inscriptions seront closes le 18 octobre 2015.

Lors de l'inscription, vous devez joindre :

- le bulletin d'inscription rempli lisiblement et signé
- une image de votre personnage
- le fichier audio et définitif de votre passage au format MP3 (préciser la durée)
- une autorisation parentale pour les mineurs

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Age : Pseudo :

Tél :
email :

Catégorie :

Nom de la série :

Personnage cosplayé :

J'ai lu et j'accepte le règlement

Signature

Bulletin à retourner accompagné des pièces précisées dans le règlement à :
communication@ville-mazamet-mediatheque.com
ou Médiathèque municipale, Place Maréchal Leclerc, 81200 MAZAMET





Règlement concernant le défilé cosplay



Dates limites des inscriptions : 18 octobre 2015.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour J ou après la date limite.

- Cosplay individuel ou solo et groupe

Venez nous faire partager vos plus belles créations et le tout, en musique ! Vous pouvez ne pas faire de prestation, que vous soyez seul ou en groupe. Dans ce cas, veuillez vous référer aux durées de passages plus bas dans le règlement.

- Règles d'inscription

Les participants de tout âge sont autorisés. Les plus jeunes (moins de 14 ans) devront être accompagnés d'une personne majeure sur le salon et fournir une autorisation parentale en plus du bulletin d'inscription. (Cette autorisation devra être au format .doc et fourni en pièce jointe en même temps que le bulletin dans le cas d'un envoi par mail.)

- Catégories autorisées

Animes et mangas asiatiques

Dessins animés et BD européens

Dessins animés et comics américains

Jeux vidéos Asian Music

Films asiatiques

Films étrangers Sentai ou Metal Hero

Films américains et séries américaines

Si votre costume n'entre pas dans une de ces catégories (création personnelle, gothic lolita, mode, fanarts, thèmes asiatiques, romans, contes...), il sera soumis à validation par l'équipe organisatrice.

- Pièces à joindre lors de l'inscription

Lors de l'envoi de votre inscription, il vous sera demandé en pièces jointes : - Une image du ou des personnages choisi(s) et/ou une photo du costume terminé dans le cas d'une création personnelle.

- Le fichier audio et définitif, au format MP3, qui animera votre passage. Ce fichier audio devra également être apporté sur place en cas de problème technique.

- Durée du passage sur scène

1 minute maximum pour le cosplay individuel SANS PRESTATION

2 minutes maximum pour le cosplay individuel AVEC PRESTATION

3 minutes maximum pour le cosplay groupe

Pour une prestation de cosplay groupe qui durerait plus longtemps, vous êtes cordialement invité à nous contacter à cette adresse : direction@ville-mazamet-mediatheque.com

- Les interdictions

Sur scène et sur le salon sont formellement interdits :

- Les armes à feu et armes blanches fonctionnelles
- Les armes incendiaires et liquides inflammables
- Les produits pouvant détériorer et/ou salir la salle ainsi que la scène
- Les liquides indélébiles
- Tout objet ou geste qui est à caractère raciste ou pornographique
- Tout objet ou geste qui incite à la violence ou la provoque

- Confirmation d'inscription

Si votre inscription au défilé cosplay est validée, vous aurez accès gratuitement aux vestiaires dédiés à cet effet. Il vous est demandé de respecter les lieux qui vous accueillent et de les laisser dans un état impeccable. Les vestiaires ne seront pas surveillés alors ne laissez pas d'objets précieux à la vue.